



**Vice-rectorat aux affaires étudiantes
et aux études**

Groupe de travail sur l'intégrité et le plagiat

L'ÉVALUATION PAR LES EXAMENS

Bonnes pratiques pour l'évaluation
des apprentissages et la prévention
du plagiat

Juin 2021



Cette ressource est mise à disposition selon les termes de la
[licence Creative Commons Attribution 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

Ont contribué à la rédaction de ce document (par ordre alphabétique) :

Clément Arsenault, vice-recteur associé, Études supérieures et postdoctorales

Bruno Clerk, conseiller aux études de premier cycle, Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

Robert David, professeur agrégé, Faculté des sciences de l'éducation

Farzin Gazerani, conseiller pédagogique, Centre de pédagogie universitaire

Julie Gosselin, vice-doyenne, Faculté de médecine

Diane H. Raymond, conseillère, Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

Sous la direction de Sylvie Normandeau, vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue

Table des matières

Introduction	1
1. Différents types de questions et l'alignement pédagogique	2
1.1. Le bon alignement : objectifs d'apprentissages, activités et modalités d'évaluation	2
1.2. Deux types de questions d'examens	3
Les questions à réponse objective	3
Les questions à réponse construite	4
1.3. Considérations supplémentaires	5
2. De la préparation de l'examen à la rétroaction	6
2.1. Mesures spécifiques pour contrer le plagiat.....	6
2.2. Information avant l'examen	6
2.3. Rétroaction à la suite de l'examen.....	7
3. Étudiants et étudiantes en situation de handicap.....	7
Références.....	8
Documents consultés pour la rédaction du guide.....	8
Références sur la taxonomie de Bloom.....	9
Références sur l'évaluation des apprentissages	9
Documents institutionnels de l'Université de Montréal	9

L'évaluation par les examens : bonnes pratiques pour l'évaluation des apprentissages et la prévention du plagiat ¹

Introduction

Vous vous demandez comment préparer ou concevoir des examens qui permettent de bien évaluer les apprentissages de vos étudiants et étudiantes. Comment est-il possible de susciter leur engagement dans leurs réponses aux examens ? Y a-t-il des formes ou structures d'examens qui permettent de limiter le plagiat et la fraude et d'éviter des choix malheureux, notamment par l'échange de réponses entraînant une situation de plagiat ?

L'évaluation demeure une composante essentielle de la formation qui permet de faire le point sur les apprentissages. Il convient donc d'y apporter une attention particulière. Certes, l'évaluation des apprentissages est un domaine très vaste. C'est pourquoi le propos de ce document est circonscrit aux évaluations à **réponse objective et à réponse construite, car ce sont les plus courantes**. Succinct et accessible, ce document inclut aussi des références ainsi que des ressources sur l'évaluation des apprentissages et sur d'autres types d'examens pour les personnes qui désirent approfondir leurs réflexions sur le sujet.

Les pistes proposées peuvent être utilisées pour la formation au premier cycle et aux cycles supérieurs avec des adaptations conséquentes tout en tenant compte du niveau d'études et du cheminement des étudiants et des étudiantes au sein de leur programme. Certaines particularités du contexte d'évaluation des **examens en présentiel ou en ligne** sont aussi abordées. Au besoin, vous pouvez demander un soutien pour l'élaboration de vos examens auprès de l'équipe du [Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal \(CPU\)](#).

En ce qui a trait à vos propres connaissances en matière de plagiat et de fraude, nous vous invitons à relever un petit défi en répondant aux questions [des 3 quiz disponibles sur le site Intégrité](#).

Pour l'évaluation par les travaux, consultez le document : « [L'évaluation par les travaux : Bonnes pratiques pour l'évaluation des apprentissages et la prévention du plagiat](#) »

¹ Ce guide est inspiré du document [Précis des meilleurs pratiques pour l'évaluation à distance](#), du Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal, 2020.

1. Différents types de questions et l'alignement pédagogique

1.1. Le bon alignement : objectifs d'apprentissages, activités et modalités d'évaluation

Un examen peut chercher à évaluer différents niveaux au plan cognitif.² Les voici par ordre de complexité :

Se rappeler	Comprendre	Appliquer	Analyser	Évaluer	Créer
Reconnaître et utiliser des connaissances dans des exercices ou des tâches simples et uniformes	Expliquer des savoirs	Mobiliser des connaissances dans un contexte nouveau, mais similaire	Décomposer un ensemble d'éléments et mettre en relation des idées	Examiner à partir de critères et porter un jugement	Réaliser une production originale en mobilisant des connaissances variées
nommer, énumérer, définir, reproduire,	décrire, illustrer, démontrer, résumer, inférer, transposer	schématiser, abstraire, transposer, résoudre, exécuter	discerner, examiner, catégoriser, organiser, comparer, interpréter	déterminer, sélectionner, évaluer, mettre en relation, justifier, argumenter	investiguer, concevoir, élaborer, inventer, développer

Note : Ce tableau a été élaboré à partir de multiples sources d'information dont la liste complète se trouve à la fin de ce document.

Parmi ces niveaux, lequel ou lesquels désirez-vous évaluer par le biais de votre examen ?



Tout objectif devrait :

- Être **observable** à travers les résultats d'apprentissage des étudiants et des étudiantes (les réponses) ;
- Cibler un **domaine d'apprentissage** soit le domaine cognitif le plus courant, mais aussi affectif ou psychomoteur (pour en savoir plus sur les domaines affectifs ou psychomoteurs, consultez le document [Taxonomies](#) publié par le Centre de pédagogie universitaire³) ;
- Couvrir un **ensemble de contenus**, ni trop vaste, ni trop restreint ;
- Décrire une **capacité à réaliser** un type d'activité ou de tâche donné en prenant appui sur les contenus.

² Pour plus de détails, voir le document [Taxonomies](#), publié par le Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal en 2020.

³ Id.

Pour plus de précisions sur l'importance du bon alignement entre vos objectifs d'apprentissages, vos activités et les évaluations, vous pouvez consulter le matériel disponible sur le site du CPU.



[Le guide de rédaction](#) d'un plan de cours par **objectifs** et [le gabarit du plan de cours](#)

ou



[Le guide de rédaction](#) d'un plan de cours par **compétences** et [le gabarit du plan de cours](#)

Dans tous les cas, la méthode d'évaluation doit être **en cohérence** avec les apprentissages visés et les activités proposées.

1.2. Deux types de questions d'examens

Ce guide sur les questions d'examens traite des cas de figure les plus courants soit les questions à réponse objective et celles à réponse construite. Il existe aussi d'autres options dont l'examen clinique objectif structuré. À ce sujet, vous pouvez consulter le document « [Les lignes directrices sur l'élaboration de cas d'examen clinique objectif structuré](#) » rédigé par le Conseil médical du Canada. (ECOS).

Dans un examen comportant des questions, il peut ainsi y avoir :

Des questions à réponse objective

Des questions à réponse construite (ou à développement) nécessitant l'élaboration d'une réponse

Les questions à réponse objective

Une évaluation est à réponse objective quand la réponse attendue de la part de l'étudiant ou de l'étudiante peut être :

- Une question à choix multiples : par exemple indiquer la ou les propositions qui sont vraies, indiquer si une proposition est vraie ou fausse ;
- Une question à réponse unique : par exemple, compléter une phrase par un mot ou un groupe de mots ;
- Une question sous forme de texte lacunaire (à trous) ;
- Une question sous forme d'associations (ou d'appariements).

Les évaluations de ce type permettent de vérifier le degré d'appropriation **des connaissances**.

Pour en savoir plus sur la rédaction de questions objectives à choix multiple (QCM), consultez le webinaire produit par le CPU : [Rédaction de questions QCM](#).



Contenu du webinaire : Types et règles, Traitement et analyse statistique, QCM et compétences, Degrés de certitude. **Le webinaire inclut des exemples de questions.**

Pour complexifier ce type d'évaluation et limiter le risque de plagiat :

- Rattacher les questions à une mise en situation réelle ou réaliste présentée au moyen d'un court texte écrit, d'un audio ou d'une vidéo ;
- Cibler la compréhension des contenus, plutôt qu'une simple restitution ou mémorisation ;
- Formuler des choix de réponses clairs, de longueur équivalente et indépendants les uns des autres ;
- Pour diminuer les effets du hasard, prévoir 4 ou 5 choix de réponse pour chaque question ;
- Éviter les options « Toutes ces réponses » ou « Aucune de ces réponses ».

Les questions à réponse construite

Une évaluation est dite à réponse construite quand l'étudiant ou l'étudiante doit produire une **réponse originale, de son cru**, à partir d'une question ouverte ou d'une mise en situation (étude de cas, vignette clinique, etc.). Il n'y a donc pas une seule « bonne » réponse, mais plusieurs « bonnes » réponses possibles.

Ce type d'évaluation est utile pour vérifier l'aptitude à appliquer des **connaissances** dans une situation concrète, réelle ou réaliste, ainsi que pour vérifier la capacité à **analyser, à synthétiser ou à porter un jugement**. Il favorise l'intégration et le transfert des apprentissages.

Pour en savoir plus sur l'élaboration des questions à réponse construite, consultez le webinaire produit par le CPU : [Rédaction de questions à développement](#).



Contenu du webinaire : Composantes d'une question à développement, Schéma d'analyse d'une question à développement, Liste des critères de correction, Optimiser les questions à développement, Exemples d'analyse. **Le webinaire inclut des exemples de questions.**

Ce type de question **minimise les risques de plagiat**, surtout si les données de la mise en situation varient d'un trimestre ou d'une année à l'autre. En contrepartie, il exige plus de temps de conception et de correction.

Pour optimiser la plus-value de ce type d'évaluation, on peut :

- Évaluer non seulement le résultat, mais aussi la démarche et les justifications ;
- Utiliser des mises en situation complexes, idéalement le plus près possible de la réalité ;
- Se doter d'une grille à échelle descriptive explicitant vos critères d'évaluation.

Pour plus d'information concernant les **grilles d'évaluation**, consultez [le webinaire du CPU](#).



Contenu du webinaire : Étapes de l'élaboration d'une grille ; Les échelles d'appréciation ; Liste des critères de correction ; Exemples de grilles ; Les grilles d'évaluation dans StudiUM.

À noter : Pour les questions à réponse objective ou à réponse construite



Si les étudiants et les étudiantes ont **accès à du matériel**, posez des questions qui demandent par exemple de mettre en relation **plusieurs connaissances, d'effectuer des calculs** ou encore d'énoncer un **jugement et de le justifier**. Il est important de leur allouer un temps suffisant pour permettre de consulter le matériel.

1.3. Considérations supplémentaires

De manière générale, il convient aussi de s'interroger sur le nombre d'examens (et de travaux) exigés pendant un trimestre dans votre cours en tenant compte du portrait plus global des évaluations au sein d'un programme donné (dans la mesure du possible, bien sûr). La surcharge de travail et la pression reliées à de trop nombreuses évaluations simultanées peuvent malheureusement faire glisser certains étudiants et étudiantes vers le plagiat ou la fraude.

- Quelle est la répartition des évaluations (tant les examens que les travaux) et quels sont les échéanciers ?
- Y a-t-il une variété de modalités d'évaluation pour permettre d'évaluer différents aspects ?
- Quelle importance est accordée à l'évaluation finale ? On peut penser qu'un poids trop important de celle-ci devient un terrain propice pour susciter des situations de plagiat ou de fraude.
- Si l'on propose quelques examens (ou travaux) plus courts, il peut aussi être moins tentant de s'engager dans une stratégie de plagiat ou de fraude.



Au premier cycle, un cours de trois crédits devra comprendre au moins deux évaluations, selon [le Règlement des études de premier cycle](#). (Article 9.1b)

2. De la préparation de l'examen à la rétroaction

2.1. Mesures spécifiques pour contrer le plagiat

- Utiliser la génération aléatoire de questions (mais d'un niveau de difficulté semblable) à partir de votre banque de questions créée dans StudiUM ;
- Renouveler la banque de questions d'un trimestre ou d'une année à l'autre. Les questions avec des mises en situation sont plus faciles à renouveler : il suffit de changer les données du problème (*examen en ligne et en format papier*) ;
- Varier l'ordre des questions de complexité équivalente d'une version à l'autre (*examen en ligne et en format papier*) ;
- Varier le texte de vos questions même si la mise en situation est équivalente (*examen en ligne et en format papier*) ;
- Assigner les places dans la salle de classe (*pour les examens en présentiel en format papier*) ;



Pour les examens en salle de classe, assurez-vous de suivre les balises concernant la surveillance des examens en classe dont votre faculté ou unité s'est dotée.

2.2. Information avant l'examen

Afin de limiter le stress généré par les examens :

- Fournir le plus d'informations possible sur les **aspects organisationnels et techniques** de l'examen : sa durée, le nombre de questions et le matériel permis ou non ;
- **Entraîner** les étudiants et les étudiantes à résoudre le type de questions ou de problèmes faisant l'objet de l'évaluation. Le jugement posé par l'enseignant ou l'enseignante sur l'atteinte des objectifs n'en sera que plus pertinent, valide et fiable ;
- Si l'examen comporte des réponses construites, préciser le **résultat attendu** (nombre de mots, d'arguments, etc.) et **vos critères d'évaluation** (concision, pertinence, clarté, etc.). Si vous utilisez une grille d'évaluation, la remettre ;
- **Si l'examen est en ligne**, prévoir du temps ou une simulation pour s'appropriier les manipulations techniques nécessaires ;
- Inviter les étudiants et étudiantes à **visiter le site [Intégrité](#)** en rappelant l'existence et l'application des règlements sur la fraude et le plagiat.

Pour le personnel enseignant : Consulter le guide « [Gérer les imprévus technologiques durant une séance à distance synchrone et lors d'examens en ligne](#) », préparé par le CPU.

2.3. Rétroaction à la suite de l'examen

Il est primordial de fournir aux étudiants et aux étudiantes une rétroaction à la suite d'un examen, et ce, **au moment opportun**. Cette rétroaction peut être fournie entre autres par le biais de StudiUM. À ce sujet, vous pouvez consulter le document [Demandes de vérification et de consultation des évaluations](#).

3. Étudiants et étudiantes en situation de handicap

L'Université de Montréal a une obligation d'accommodement raisonnable pour les étudiants et les étudiantes en situation de handicap.

Selon les modalités établies par les facultés, l'étudiant ou l'étudiante en situation de handicap doit transmettre sa lettre d'accommodements aux enseignants et enseignantes ou à toute autre personne désignée afin de permettre la mise en œuvre des accommodements en classe ou lors des examens. En général, la personne doit aviser l'instance appropriée au minimum 3 semaines avant un examen pour s'assurer que les accommodements demandés seront mis en place. Pour plus d'information quant aux modalités, consultez la section [Accommodements aux examens](#) dans le site des Services aux étudiants.

Si nécessaire, vous pouvez communiquer avec le conseiller ou la conseillère du Service aux étudiants en situation de handicap (SESH) dont le nom figure dans la lettre d'accommodements de l'étudiant ou de l'étudiante afin de discuter des enjeux liés aux accommodements recommandés dans la lettre.

Par ailleurs, pour un soutien dans la mise en œuvre tant pédagogique que technologique de ces accommodements, vous êtes invités à communiquer avec [un membre de l'équipe pédagogique du CPU](#) afin de discuter des adaptations possibles.

Pour en savoir plus

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'Université de Montréal](#)

[Le défi de l'intégration des étudiants en situation de handicap. Guide général à l'intention des professeurs et chargés de cours](#)

Références

Documents consultés pour la rédaction du guide

Carleton University. (2006). [*Academic Integrity : An Instructor's Guide*](#), First Edition.

Cégep de Sainte-Foy. (2014). [*Dossier thématique stratégies anti-plagiat*](#).

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur et Direction des bibliothèques. (2007). *Stratégies de prévention du plagiat*. Université de Montréal. [document de formation]

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur et Direction des bibliothèques (2010). *Stratégies de prévention du plagiat*. Université de Montréal. [document de formation]

Lang, James M. (2013). *Cheating Lessons : Learning from Academic Dishonesty*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Polytechnique de Montréal, Direction des études de l'ingénieur. [*Prévention du plagiat et de la tricherie : conseils aux enseignants*](#).

Prégent, R., Bernard, H. et Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme : un défi à relever*. Montréal, Québec : Presses internationales Polytechnique.

Sheridan College. (2016). [*Academic Integrity Report*](#).

Université de Montréal, Centre de pédagogie universitaire. (2020). [*Précis des meilleures pratiques pour l'évaluation à distance*](#). Université de Montréal.

Université d'Ottawa, Cabinet du Vice-recteur aux études. [*Prévention du plagiat*](#).

Université Laval. (2018). [*Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir*](#).

Université de Sherbrooke, Service de soutien à la formation. [*Plagiat : mieux le connaître pour le contrer*](#).

Références sur la taxonomie de Bloom

<https://tips.uark.edu/using-blooms-taxonomy/>

https://courses.dcs.wisc.edu/design-teaching/PlanDesign_Fall2016/2-Online-Course-Design/2_Learning-Objectives-Alignment/6_objectives_blooms-taxonomy.html

<https://edtosavetheworld.com/2018/06/12/what-no-one-tells-you-about-blooms-taxonomy/>

<http://www.jeanlucio.com/bloom-taxonomie.html>

[https://wiki.teluq.ca/TED6210/index.php/Taxonomie_de_Bloom_révisée_\(Anderson_et_al.\)](https://wiki.teluq.ca/TED6210/index.php/Taxonomie_de_Bloom_révisée_(Anderson_et_al.))

<https://www.thoughtco.com/blooms-taxonomy-the-incredible-teaching-tool-2081869>

https://www.unige.ch/dife/files/3514/5372/9196/Taxonomies-verbos-action_SEA-2015.pdf

Références sur l'évaluation des apprentissages

[Correction des travaux numériques dans StudiUM](#)

[COVID-19 : Guide pour l'adaptation des évaluations](#)

[Les compétences attendues à la fin d'un grade universitaire de premier cycle](#)

[Précis des meilleures pratiques pour l'évaluation à distance](#)

[Référentiel des compétences transversales favorisant l'intégration professionnelle des étudiants aux cycles supérieurs](#)

Documents institutionnels de l'Université de Montréal

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'Université de Montréal](#)

[Règlement des études de premier cycle](#)

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

[Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle](#)

[Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants des cycles supérieurs](#)